



GDO/SA -286/2023

***A l'attention de Monsieur MEYER Alexis  
Directeur de la commission des affaires  
Sociales FRANCE ASSUREURS***

Paris, le 27 décembre 2023

**Objet : Demande d'inscription à l'ordre du jour de la CPPNI du 16 janvier 2024**

Monsieur MEYER,

Vous trouverez ci-après, (au-delà du sujet récurrent) les thèmes que notre organisation syndicale souhaiterait voir inscrits à l'ordre du jour de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) du 16 janvier 2024, relative à l'Agenda social de la branche pour l'année 2024. Ces sujets revêtent une importance particulière pour les salariés de notre branche et méritent une attention particulière dans le cadre des négociations à venir.

1. **Protection sociale au sein de la branche assurances (dispositifs et gestion paritaire) :** nous souhaitons aborder la question de la protection sociale au sein de notre branche, en examinant les dispositifs existants et en travaillant sur une gestion paritaire de ces dispositifs. La protection sociale étant un enjeu majeur pour les salariés, il est essentiel de garantir des conditions optimales dans ce domaine.
2. **Mise en conformité avec le droit européen de la question des congés tombant pendant une période de maladie :** nous proposons d'examiner la mise en conformité de notre réglementation en matière de congés par rapport au droit européen, notamment en ce qui concerne la gestion des congés pendant une période de maladie. Cette démarche vise à assurer une meilleure protection des droits des salariés dans ces situations délicates.
3. **La fin de carrière des séniors :** La question de la fin de carrière des séniors est un sujet crucial. Nous aimerions discuter des dispositifs existants et envisager des mesures visant à accompagner les séniors dans cette phase de transition, garantissant ainsi un départ en retraite dans des conditions optimales.

.../...

4. **L'encadrement du forfait jours** : nous souhaitons ouvrir une réflexion sur l'encadrement du forfait jours, en vue d'assurer une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle des salariés. Cette démarche vise à renforcer le respect des limites légales et à garantir le bien-être des travailleurs.
5. **Proposition de prévoir pour le salarié une indemnisation de son engagement dans une fonction tutorale** : afin de favoriser l'implication des salariés dans des fonctions tutorales, nous proposons d'étudier la possibilité d'une indemnisation pour reconnaître et valoriser cet engagement, qui contribue à la transmission des savoirs au sein de l'entreprise.
6. **Envisager un cycle de formation pour les syndicalistes de la branche** : Enfin, nous suggérons d'envisager la création d'un cycle de formation dédié aux syndicalistes de la branche. Cette initiative vise à renforcer les compétences des représentants du personnel et à les doter des outils nécessaires pour mieux défendre les intérêts des salariés.

Nous sommes convaincus que ces sujets contribueront significativement au développement et au bien-être des travailleurs de notre branche. Nous restons à votre disposition pour fournir toute information complémentaire et sommes prêts à participer activement aux discussions lors de la prochaine CPPNI.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Georges DE OLIVEIRA**  
**Secrétaire Fédéral Assurances**